

<http://universitepopulairेतoulouse.fr/spip.php?article7563>



Des dispositifs de protection ont dû être déployés autour des industries utilisant des matières inflammables ou explosives

Date de mise en ligne : mardi 4 août 2026



- Thématiques - Sciences & société -

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Au danger des flammes et des fumées de l'incendie d'une ampleur historique qui ravage l'ouest de la Gironde depuis le 22 juillet s'est ajoutée ces derniers jours une autre crainte : que le feu atteigne des sites industriels dangereux, abritant des matières inflammables ou explosives. Dès vendredi 24 juillet au soir, le premier ministre, Sébastien Lecornu, annonçait le déploiement « de dispositifs de protection autour des sites industriels classés Seveso, compte tenu de la nature des produits qui y sont entreposés » .

Aline Leclerc, Adrien Pécout et Olivier Pinaud
Le Monde mercredi 29 juillet 2026